

# Plouhinec

## Le Mag

### Conseil municipal des jeunes

Les jeunes participent à la vie de leur commune. Inscriptions jusqu'au 15 avril.



Bulletin municipal ville de Plouhinec (Finistère) n°2 mars 2015

#### Événement

La Fête du Sport - 27juin.

#### Services

La bibliothèque, un espace d'échanges.

#### Associations

Une richesse pour la commune

#### Travaux

Renaissance du moulin de Tréouzien

L'édito	p3
Rétrospective 2014	p4
La bibliothèque municipale	p5
Le moulin de Tréouzien	p6
Travaux : réfection du collège	p7
Éducation et jeunesse	p8
Actions sociales	p9
Les temps forts associatifs en 2015	p10
Portraits de J. Feugereux et Y. Dussin	p14
La Fête du Sport	p15
Organisation	p16
Politique	p17
En pratique	p18
État civil	p19
L'Agenda	p20



Bulletin Municipal de Plouhinec N°2 / mars 2015  
 Propriétaire : commune de Plouhinec – rue du Général de Gaulle – 29780 PLOUHINEC  
 Directeur de publication : Bruno LE PORT  
 Conception : Création Graphique – 02 98 82 13 74  
 Imprimerie : ATLANTIQUE Concarneau Dépôt légal n° 34 du 1er trimestre 2015  
 Edité à 2 500 exemplaires // Crédits photos : Mairie de Plouhinec. Tous droits réservés. Marilyne AUTRET, Marc ARZEL, Françoise BOUGUYON, Xavier DESMIER, Cyril GRILLOT, Marie-Ange HÉLOU, Sylvie LE BORGNE, l'ASP

# Accomplir les efforts permettant de mieux vivre en communauté



## Chères Plouhinécoises, chers Plouhinécois

L'équipe municipale est composée d'hommes et de femmes venus d'horizons personnels et professionnels divers. C'est notre richesse. Ces capacités d'écoute, de dialogue et de compréhension, cette énergie et cette farouche volonté sont autant d'atouts à votre service. Surtout n'hésitez pas à nous solliciter quelle que soit la nature de votre demande.

L'une de nos premières préoccupations est d'éviter que ne s'enveniment des conflits de voisinage liés aux nuisances sonores, au manque d'entretien des haies, arbres et parcelles, aux dégradations, aux stationnements intempestifs...

Vivre en communauté, c'est commencer par être attentif envers les personnes les plus proches de soi. Nos voisins, nos collègues de travail, nos amis, nos connaissances, nos commerçants de proximité, les copains du club sportif et de l'association ; en toutes choses et partout, nous devons, dans le respect de l'autre et de soi, accomplir les efforts permettant de mieux vivre en communauté, en harmonie, gommant, autant que faire se peut, les aspérités et les obstacles entravant la concorde.

Permettez-moi, pour l'exemple, d'espérer que chacun d'entre-nous privilégie le désherbage manuel ou mécanique, veille à la pousse de ses végétaux, n'abandonne pas de terrains à la friche et respecte les règles d'urbanisme... Si, certains d'entre-vous rencontrent des difficultés pour ces indispensables entretiens, qu'ils nous contactent : nous les aiderons à trouver une solution.

Je n'ignore pas que ces préoccupations semblent bien éloignées des drames que notre pays a subi en début d'année. Je n'ignore pas non plus notre réaction de dignité et notre élan à nous souder en communauté face aux ignominies.

Comme l'écrit le poète, le fleuve commence par la larme de l'oiseau. Cependant, il est indispensable de ne jamais négliger les petites choses de la vie en groupe. C'est pourquoi je suis certain que les bonnes résolutions vont fleurir afin de poursuivre et d'amplifier notre désir de projets communs pour l'amélioration constante du cadre de vie et de la convivialité à Plouhinec.

Yves THOMAS,  
Premier Adjoint

## Les moments forts

- 1 **Élections municipales** : le dimanche 30 mars 2014, les habitants de Plouhinec se déplacent aux urnes et choisissent d'élire Bruno LE PORT et son équipe pour donner un nouveau cap à Plouhinec. La nouvelle équipe est rapidement passée à l'action en ouvrant les portes de la mairie tous les samedis matins de 10h à 12h avec une permanence des élus.
- 2 **L'Art en fête** : les 7 et 8 juin 2014, la mairie de Plouhinec ouvre ses portes à de nombreux artistes et aux habitants de Plouhinec.
- 3 **Le marché** : depuis le 20 avril 2014, tous les dimanches, le bourg est animé par les commerçants du marché de 8h à 13h.
- 4 **La mise en place des TAPS** : les temps d'activités périscolaires ont été mis en place dès la rentrée scolaire en septembre 2014 pour les deux écoles plouhineçoises. Les ateliers ont lieu le mardi et le vendredi de 15h à 16h30.
- 5 **Le forum des associations** : le samedi 6 septembre 2014 le forum des associations a réuni 44 associations culturelles, artistiques et sportives à la salle omnisports.
- 6 **Le repas des aînés** : le dimanche 28 septembre le repas des aînés, offert par la municipalité aux seniors plouhinecois et leurs conjoints, a réuni plus de 100 personnes.
- 7 **Les travaux à Corn Ero** : à l'automne 2014, des travaux ont été réalisés à Corn Ero pour élever la route. Ces travaux empêcheront le sable et l'eau d'envahir la route lors des prochaines tempêtes et permettront de maintenir de façon pérenne la circulation sur la côte plouhineçoise.
- 8 **Le départ en retraite de Madame LE GALLUDEC**.  
En mai 2005, Madame LE GALLUDEC intègre la crèche « Les petits Korrigans » à Plouhinec en tant que Directrice. Fin 2014, elle part à la retraite, un départ fêté par l'ensemble des employés de la mairie et des élus afin de la remercier pour le travail accompli à Plouhinec lors de ces 9 dernières années.
- 9 **La cérémonie des vœux** : le samedi 3 janvier, les élus souhaitent leurs meilleurs vœux aux habitants de Plouhinec à la salle « Chez Jeanne ». Plus de 450 personnes réunies.



1



2



3



4



5



6



7



8



9



## Bibliothèque municipale

*un espace de rencontre et d'échanges.*

Deux professionnelles et une équipe de bénévoles sont au service des Plouhinecois afin de mettre à leur disposition des documents à des fins d'information, de culture, de loisir ou d'éducation. La bibliothèque est aussi un espace de rencontre et d'échanges ouvert à tous.

Les usagers (adultes, adolescents, et enfants) peuvent y découvrir plus de 8 000 ouvrages : romans, policiers, science-fiction, documentaires, B.D., mangas, albums, magazines, biographies... Les 460 adhérents peuvent également proposer à l'achat, ou à l'emprunt auprès de la bibliothèque départementale du Finistère, des ouvrages de leur choix. De nouvelles acquisitions sont faites tous les mois, ce qui permet de maintenir le fond toujours d'actualité. D'ici quelques mois, les adhérents pourront bénéficier de ressources numériques en ligne (un vaste choix de magazines, de livres, de vidéos, de cours en ligne, de jeux ludo-éducatifs... légalement, gratuitement et accessibles n'importe où). Autre bonne nouvelle : l'ouverture en 2016 de la nouvelle bibliothèque beaucoup plus vaste et fonctionnelle.

### Une bibliothèque animée !

Chaque semaine, les écoles de la commune sont accueillies et chaque enfant emprunte gratuitement un livre. La crèche vient également régulièrement découvrir de nouvelles histoires. Durant les vacances scolaires, l'heure du conte est proposée gratuitement le mercredi matin aux enfants de 5 à 10 ans, de 10h à 11h30, sur réservation.

La bibliothèque participe au mois du film documentaire tous les ans et propose une projection gratuite durant le mois de novembre. Ponctuellement des projections de documentaires sont également mises en place.

Chaque année, la bibliothèque participe au prix des lecteurs du Télégramme.

### Infos pratiques :

L'inscription permet l'emprunt de livres et de magazines. L'abonnement individuel, valable un an, de date à date, est fixé à 10 € et l'abonnement familial est de 20 €. Pour les estivants ou les résidents secondaires un tarif unique de 10 € est appliqué. La consultation sur place est gratuite. La bibliothèque municipale est ouverte de 9h à 11h30 le lundi, mardi, jeudi, et vendredi ; et de 14h30 à 16h30 le lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi. Pour les personnes ne pouvant se déplacer temporairement ou durablement (personnes âgées, malades ou à mobilité réduite), l'équipe de la bibliothèque propose un service à la demande de prêt de livres, au domicile des particuliers.

## Tréouzien un patrimoine à valoriser.



À deux pas de Pors Poulhan, deux moulins sont situés dans la vallée de Tréouzien : un moulin à eau près de la rivière et un moulin à vent sur les hauteurs. Ces deux édifices datent du XIX<sup>e</sup> siècle et appartenaient autrefois au manoir de Tréouzien. Ils ont été érigés par Joseph et Jean-François DONNARS. Abandonnés au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la commune de Plouhinec a décidé de restaurer ces moulins en développant des activités culturelles, touristiques et pédagogiques sur le thème des énergies renouvelables, de l'environnement et du « patrimoine moulin ».

Un aménagement de la pinède qui se trouve entre les deux moulins est programmé avec la création d'un chemin de randonnée complétant les chemins existants. Une zone de stationnement et de pique-nique sera agencée pour permettre aux visiteurs de prendre leur temps et d'y apprécier la diversité du lieu.

Pors Poulhan est un port déjà très connu et cet espace que la commune souhaite rendre plus accessible ne fera qu'intensifier l'intérêt que portent les visiteurs à ce patrimoine trop longtemps ignoré. La mer et la terre sont réunies dans un paysage unissant deux mondes totalement différents.

Les habitants de Plouhinec bénéficient d'une richesse environnementale qui doit être mise en valeur. Ce patrimoine exceptionnel sera une vitrine pour la commune ainsi que pour tout le Cap Sizun.

## Collège du bois de Locquéran

La réhabilitation du collège de Locquéran a été motivée par la vétusté et l'obligation de mise aux normes du bâtiment qui date des années 70. Trois axes principaux orientent les travaux actuellement menés au collège.



**Des nouveautés pour améliorer le quotidien des élèves.**  
Une extension au bâtiment actuel est en cours de construction et servira de pôle d'accueil. Le préau actuel sera fermé et deviendra le foyer des élèves. De nouvelles salles verront le jour : une salle de conférence et une salle de réunion. Quant aux salles de cours, elles seront toutes équipées de prises compatibles avec un équipement informatique et le mobilier sera également changé en quasi-totalité.

### L'environnement.

Une priorité : rénover le bâtiment de façon à faire des économies d'énergie tout en préservant l'environnement. Le bâtiment sera isolé par l'extérieur (bardage en mélèze) et les travaux réalisés permettront une économie de 30% sur la facture de chauffage. Le bloc sanitaire de la cour sera intégré au relief naturel et surmonté d'une terrasse végétalisée. Ces sanitaires et ceux du bâtiment seront également alimentés par l'eau de pluie.

### La culture.

Lors du déménagement vers le Lycée Jean MOULIN, de nombreuses richesses ont été découvertes et serviront à la mise en place d'expositions ainsi qu'à la décoration des salles avec d'anciens registres, des photos du vieil Audierne, des disques vinyles, des cartes, des planches utilisées en cours de Biologie...

Par ailleurs, la signature d'un partenariat avec l'Artothèque de Brest est en projet. Ce partenariat permettra à de nombreux artistes d'exposer au sein du pôle d'accueil du collège et de la coursive traversant l'ensemble du bâtiment. Ainsi les élèves pourront mener des projets et travailler autour de l'histoire des arts.

Finies les salles numérotées ! Les élèves de la classe de 6<sup>ème</sup> travaillent actuellement sur la dénomination des salles de classe. Au premier étage, les salles porteront le nom des balises du domaine maritime. Au deuxième étage, place à des noms d'arbres et d'essence de bois en lien avec la situation géographique du collège.

Un échiquier géant dont les pièces pourraient être réalisées par les lycéens de Jean MOULIN est également une composante importante du projet.



Pendant les travaux, l'accueil des 225 élèves du collège au lycée Jean MOULIN à Poulgoazec a permis d'assurer la sécurité des élèves, de diminuer la durée des travaux par deux et ainsi réduire les coûts de la réfection du bâtiment.

## Création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, la mise en place d'un CMJ est actuellement en cours. Ce projet s'adresse aux jeunes Plouhineçois(es) scolarisé(e)s entre le CE2 et la 5<sup>ème</sup> inclus. Dans le cadre de ce projet des interventions pédagogiques ont été réalisées en présence du Maire et d'élus afin d'expliquer aux élèves se situant dans les classes concernées le rôle de la municipalité et de ses différents acteurs. Ces interventions furent aussi l'occasion de présenter aux jeunes le fonctionnement du CMJ ainsi que la manière dont se dérouleront les élections. À l'issue de cette présentation une plaquette résumant les informations données a été remise à tous les jeunes. Cette plaquette est disponible à l'accueil de la mairie.

Ces interventions n'ayant pu toucher uniquement les jeunes Plouhineçois(es) scolarisé(e)s à Plouhinec, une réunion d'échange accompagnée d'une présentation du projet a été proposée le 7 mars à tous les jeunes intéressés et leurs parents.

### Le calendrier :

Mars-avril : dépôt des candidatures. Les jeunes motivés pour rejoindre le CMJ peuvent déposer leur candidature par le biais d'une lettre de motivation contenant quelques idées de projets par mail, courrier ou en la déposant en mairie.  
Fin mai – début juin : les élections. À l'issue, 12 conseillers titulaires et 6 conseillers suppléants seront élus au CMJ.

### À savoir :

L'autorisation écrite des parents est nécessaire pour l'acte de candidature et pour le droit à l'image pendant la campagne. Afin de permettre à tous les électeurs de connaître les projets des différents candidats, une diffusion des candidatures sera faite en mairie et sur le site internet de celle-ci.  
Plusieurs élus seront en charge d'aider les jeunes conseillers dans leurs actions. Pour les soutenir dans cette tâche, un groupe d'encadrants sera mis en place. Ce groupe sera composé d'élus et de personnes motivées par le projet. Nous recherchons des personnes pour intégrer ce groupe d'encadrants. Faites-en l'information autour de vous.

+d'infos : se renseigner en mairie 02 98 70 87 33  
mairie@ville-plouhinec29.fr



## Joyeux Noël à nos aînés.

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) offre un colis de Noël aux personnes de 80 ans et plus n'ayant pas participé au repas des aînés, aux résidents des maisons de retraite ainsi qu'à certaines personnes au titre de leur reconnaissance d'handicap suite à leur demande ou à celle de leur entourage.

Fin 2014, 376 colis ont été distribués au domicile de nos aînés par les élus et les membres du CCAS. Ces colis ont été préparés par un commerçant du Cap Sizun.

Les résidents des maisons de retraite, dont le dernier domicile connu était sur PLOUHINEC, reçoivent également un colis de Noël. Le CCAS a souhaité que ces personnes reçoivent un colis identique à celui de tous les résidents lors des goûters de Noël organisés dans chaque Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées (EHPAD). Pour cela, le CCAS a chargé le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de commander les 72 colis qui ont été préparés par le CAT de Pont Croix.

448 colis distribués dont 376 à domicile et 72 en maison de retraite.



## La construction de logements sociaux à Menglenot.



La construction de logements en Prêt Social de Location-Accession (PSLA)<sup>(1)</sup> est actuellement en cours à Menglenot. Les logements, de qualité, sont des maisons individuelles T4 avec une belle pièce de vie et de larges ouvertures extérieures donnant sur un jardin paysagé orienté plein sud. Elles sont équipées de panneaux solaires permettant la production d'eau chaude et d'un garage avec accès direct à la maison. La Location-Accession (PSLA) présente un certain nombre d'avantages tels que la TVA réduite, l'exonération de la taxe foncière pendant 15 ans, l'absence d'appel de fonds pendant les travaux et l'éligibilité à l'Aide Personnalisée au Logement (APL Accession).

Propriétaire en Location-Accession (PSLA)<sup>(1)</sup>

- Maisons individuelles T4
- Garage et jardin paysagé
- Panneaux solaires pour la production d'eau chaude

(1) Sous conditions de ressources.

# Les Associations

*Des acteurs essentiels à la vie de la commune.*

Le grand nombre d'associations culturelles, artistiques et sportives ainsi que la diversité des activités proposées, illustrent parfaitement le dynamisme associatif de la commune. Les associations participent grandement à la cohésion sociale, au partage de valeurs que sont l'entraide, la solidarité, le bénévolat. 2015 est également une année particulière pour certaines associations plouhinécoises qui fêteront leur anniversaire. Zoom sur trois d'entre elles.

## L'association organisatrice de la Route de l'Amitié fête ses 20 ans.



En 1995, l'Association Intercommunale du Cap Sizun (AICS) est créée pour réunir les associations et les communes du Cap Sizun autour d'un même projet. Une équipe se réunit alors autour de Bruno LE PORT pour mettre en place de grandes fêtes maritimes dans le Cap Sizun. La première édition aura lieu en juillet 1996 avec entre autres l'organisation des jeux intercommunaux.

Parallèlement, l'association diversifie son activité et organise l'élection de Miss Cap Sizun. Cette élection se déroulera dans différentes communes capistes jusqu'en 1999, où l'association se voit confier l'élection de Miss Bretagne par Geneviève de FONTENAY. Pour cette occasion exceptionnelle, 1 500 spectateurs se réunissent sous un chapiteau à Plouhinec pour un spectacle éblouissant.

En 1998, l'association voit plus grand et veut faire naviguer des voiliers de toutes catégories (voiliers de travail, yoles et bateaux modernes) en Bretagne Sud, pendant une semaine. La première Route de l'Amitié rassemble alors 98 bateaux au départ de Sauzon à Belle-Île. Mais la météo exécrable toute la semaine ne permet qu'à 27 bateaux de franchir la ligne de la dernière escale à Audierne. L'AICS s'en trouve complètement perturbée et à partir du noyau de l'association précédente, naît alors "la Fête du Vent et de la Mer" dont le siège est à Plouhinec. Son objectif principal sera dès lors l'organisation de la Route de l'Amitié tous les deux ans.

Normalement prévue en 2000 la seconde édition est programmée en 2001 pour ne pas se retrouver en concurrence avec les Fêtes Maritimes de Brest et Douarnenez. Le départ sera toujours donné d'Audierne/Plouhinec. Depuis cette date le succès est au rendez-vous tous les deux ans avec un maximum de 170 voiliers, la plupart des ports recevant ne pouvant en contenir d'avantage.

La Route de l'Amitié est une semaine de navigation et de festivités durant laquelle l'amitié, la convivialité et l'esprit maritime gardent tout leur sens. Ouverte à tous, elle réunit les marins, les habitants de notre région, les gens de passage en Finistère Sud et Morbihan, les artistes musicaux qui animent les escales, et les peintres, photographes et sculpteurs qui peuvent exposer leurs œuvres dans les différents ports. Cette manifestation phare dans le monde du nautisme n'existerait pas sans la contribution des 800 bénévoles qui œuvrent à sa réussite.

La prochaine édition, qui marquera les 20 ans du début de l'aventure se déroulera du 24 juillet au 2 août 2015.

En savoir + : [www.routedelamitie.fr](http://www.routedelamitie.fr)

Route-amitié Vent-Mer



## L'Amicale Sportive Plouhinécoise



Saison 1949-1950 Équipe fanion 2<sup>ème</sup> division

L'Amicale Sportive Plouhinécoise a été créée le 14 octobre 1934 par M. Joseph GOURLAY, Directeur de l'école publique. Le premier comité directeur de l'ASP était composé d'un Président d'Honneur, M. François DONNARD, médecin commandant de la marine en retraite habitant le bourg ; d'un Président, René LE PLOMB, commerçant du bourg ; de trois Vice-Présidents, Louis et François KÉROURÉDAN, commerçants du bourg et Aimable KERDRANVAT de Kersiny ; et de deux personnes pour le secrétariat et la trésorerie, Albert LE MOIGNE et Albert TRIVIDIC, instituteurs à l'école publique du bourg.

Lors de la première saison, l'ASP ne disputa que des matchs amicaux. Le club gravira ensuite tous les échelons du district pour atteindre le championnat de la Ligue de l'Ouest, ainsi appelé à l'époque, à l'issue de la saison 1971-1972. Depuis l'équipe fanion de l'ASP évolue en championnat de la Ligue Bretagne de Football. À la fin de la saison 1977, sous la houlette de Roger POHON, entraîneur-joueur, le club accède au championnat de DSR. L'équipe fanion évoluera onze saisons en Division d'Honneur, le plus haut niveau des championnats de la Ligue de Bretagne de Football. À noter par ailleurs les exploits du club en Coupe de France qui dans la saison 1984-1985 sera battu après un match acharné sur le score de 2 à 1 à Penvillers par le stade Français 92 devant près de 6 000 spectateurs. Et plus récemment, le 18 novembre 2011, l'ASP perdra honorablement 3-0 face aux professionnels du FC LE MANS au stade Robert NORMANT devant 2 000 spectateurs. Champion de DHR à l'issue de la saison 2009-2010, l'ASP évolue depuis dans le championnat de Division Supérieure Régionale.

Au cours de sa riche histoire, l'Amicale Sportive Plouhinécoise a rassemblé sous ses couleurs jaunes et noires de nombreux joueurs du Cap Sizun, de Douarnenez et de tout le Finistère. Le club n'oublie pas non plus ses équipes réserves, ses jeunes qu'il a formés et son école de football qui font partie intégrante du travail effectué au cours de ces 80 années passées par tous les dirigeants, les éducateurs et les joueurs.

L'ASP fêtera ses 80 ans les 23 et 24 mai 2015 au stade Robert NORMANT. Le samedi 23 mai, l'ASP et le district organiseront la journée des débutants : 200 jeunes des écoles de foot du Finistère Sud seront réunis à Robert NORMANT. Le dimanche 24 mai, tous les amis de l'ASP, joueurs, anciens joueurs et dirigeants, supporters jeunes et plus anciens... sont invités à fêter cet événement et à participer à une journée conviviale et festive.

Pascal DRUON, président de l'ASP.



Photos prises lors du 7<sup>ème</sup> tour de la coupe de France le 20 novembre 2011. Ce match opposait l'AS Plouhinec au Mans qui évoluait alors en 2<sup>ème</sup> division professionnelle. Le Mans l'avait emporté 3 à 0 devant 2 000 spectateurs.



**150**  
ans

## Station SNSM d'Audierne au cœur des sauvetages

### La station de sauvetage SNSM d'Audierne 1865-2015.

"Le port d'Audierne, où le petit cabotage et la pêche sont très actifs, est un des plus dangereux des côtes de France principalement du fait de la barre qui se forme à l'entrée de la rivière, dès que les vents soufflent de la partie sud. Aussi dès la création de la Société Centrale fut-il décidé d'y fonder une station". Ce sont les premières lignes concernant la station d'Audierne que l'on trouve dans l'historique des stations de la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés.

### Historique de la station d'Audierne

Le premier canot fut livré fin 1865 et abrité sur le port d'Audierne mais les 1 400 mètres qui séparent l'abri de sa terrible barre deviennent rapidement un handicap. Dès 1925 on envisage la construction d'un nouvel abri à l'extérieur de la passe du port. Après la terrible tempête du 24 août 1931 où périrent 9 marins à l'entrée du port on examine la construction d'un nouvel abri à Lervily. Mais en cas de tempête il serait impossible de mettre le canot à l'eau, il est décidé en 1933 de construire une digue de 350 mètres de long, mais il faudra attendre 1939 pour le début des travaux. Avec la guerre, la digue ne sera terminée qu'en 1949. L'abri de Lervily avec sa cale de lancement seront mis en service en 1950.

### Les différents canots de sauvetage de la station d'Audierne

Année	Nom	Type	Long	Fin service
1865			9,78m	1891
1891	Amiral ROZE	Canot voiles avirons	9,78m	1903
1903	Général BEZIAT	Avirons et voiles	10,10m	1940
1949	Cne de Vaisseau KERROS	Voiles et moteur	11,00m	1952
1951	Nadault DE BUFFON	Canot à moteur	14,60m	1974
1971	SNS24	Vedette 2 <sup>ème</sup> classe	8,60m	1974
1974	Jeanne Pierre 1	Vedette 1 <sup>ère</sup> classe	12,60m	1982
1982	Nadault DE BUFFON	Canot tout temps	14,60m	1989
1982	Jeanne Pierre 2	Vedette 3 <sup>ème</sup> classe	8,00m	
1989	Amiral AMMAN	Canot tout temps	17,60m	

### Quelques chiffres clés :

25 membres bénévoles dont 3 femmes composent la station d'Audierne.  
15 minutes : le temps pour appareiller.  
20 : le nombre moyen d'interventions par an.  
1,5 millions d'euros : le coût d'un Canot Tout Temps nouvelle génération (25 % à la charge de la station).  
150 litres de gasoil pour une heure de navigation.  
1 500 euros : le coût de l'équipement d'un canotier.  
76 % des ressources annuelles de la SNSM sont d'origine privée.  
24 % proviennent de financements publics (État et collectivités territoriales).

### Les besoins de la station d'Audierne

L'abri du canot de sauvetage a grand besoin d'un ravalement et du renforcement de ses piliers.  
La station organise et participe tous les ans à différentes manifestations pour se faire connaître et trouver des subventions. 20% du budget provient des aides de l'état et des collectivités territoriales (région, département, communes), 20% des activités et produits de la SNSM (fêtes, ventes de tee-shirts, calendrier...) et 40% des dons et des cotisations des adhérents. La station fait le maximum pour trouver localement de l'argent.

### Plouhinec et la SNSM

En 2014, la commune de Plouhinec a accordé une subvention à la station de la SNSM. Pour répondre à leurs besoins, un nouveau local situé à Poulgoazec, près du centre nautique de Plouhinec, a également été rénové par la commune. Les clés ont été remises aux membres de la SNSM le 5 mars 2015.



*Une vie sauvée en mer n'a pas de prix...  
Mais elle a un coût !*

*Pour que l'eau salée n'ait jamais  
le goût des larmes*

## Jean FEUGEREUX

Jean FEUGEREUX (1923-1992), est un peintre-graveur-écrivain, plus connu comme chante de la Beauce que peintre de la Bretagne. Pourtant, cette dernière représente une place équivalente dans son œuvre. Directeur de l'enseignement d'une grande école de dessin par correspondance, Président ou membre du bureau de plusieurs salons parisiens, il fut Président de l'ADAGP (droits de reproduction des artistes) et membre d'honneur de la Maison des Artistes (droits sociaux).



copyright ADAGP.



Studio Harcourt

C'est par l'entremise de son fils Jérôme ([www.revuenanga.com](http://www.revuenanga.com)) qu'il nous est donné la chance insigne et rare de (re)découvrir le splendide travail que constituent ses gravures au burin sur la Bretagne. Jean FEUGEREUX exposera en mai en mairie de Plouhinec. Une magistrale exposition !  
**En savoir + : [www.feugereux.com](http://www.feugereux.com)**



Photo Xavier DESMIER.

## Yves Dussin

Yves DUSSIN nous propose une série de dessins, peintures, photos, de petits formats qu'il baptise : Voyage géographique, poétique, politique, voire gastronomique... Il définit ainsi sa biographie : « Né en mai 1944 à Brest, enfance à Recouvrance, études à Paris, Professeur arts plastiques en 1967, Agrégation en 1982, Retraite en 2004, mort en (à compléter) ». « DUSSIN c'est l'art-partage. Le voyage vers le partage. L'art duré. L'art denrée. L'art pour perdurer au monde dans l'incessant partage des humaines probabilités. Une nourriture gourmande à profusion. Il mange à pleines mains. Il se gave. DUSSIN c'est une permanente fringale du monde, une boulimie frénétique. Le monde est un menu où il

choisit à la carte marine des destinations aux sensations prometteuses. DUSSIN c'est l'art d'être au monde par l'art d'être de l'art. » (Yves GOULM – Glen n°2). À noter que Glen, le nouveau magazine de l'art en Bretagne vient de lui consacrer le dossier de son deuxième numéro.

**Yves DUSSIN exposera en juin en mairie de Plouhinec.**



## Fête du Sport

**Le samedi 27 juin Plouhinec vivra sa première Fête du Sport, également dénommée « Faîtes du Sport ».**

### De quoi s'agit-il ?

Un challenge sportif sera proposé à tous, qui mêlera la pratique de plusieurs disciplines sportives. Les équipes seront elles-mêmes composées de sportifs (enfants, femmes, hommes) de disciplines différentes. Il s'agit, avant tout de découvrir et pratiquer le sport de l'autre dans la convivialité et la rencontre.

### Qui participe ?

Un certain nombre de clubs de la commune a d'ors et déjà convenu de participer par le biais de leurs licenciés. Pour autant les personnes non adhérentes à un club ou une association sportive pourront s'inscrire de manière individuelle et intégrer les équipes en compétition.

### La compétition ?

Un challenge, dont l'essentiel sera de participer (même si nul n'exclut de le remporter). Chaque équipe devra se frotter à des pratiques diverses (vélo, course à pied, handball, haltérophilie, tennis, foot, lancers... liste non exhaustive).

### Où et quand ?

Sur les deux stades et dans les deux salles omnisports, le samedi 27 juin 2015.

Quoi d'autre au programme ?

Le programme est actuellement façonné par les organisateurs. On peut déjà dévoiler : des expositions, de l'information, des intervenants, sur les bienfaits du sport et sur la prévention (cardiologie, diététique, dopage, kiné, tabac, etc.), une mise à l'honneur de sportifs émérites, de dirigeants, de bénévoles... de nombreuses démonstrations et animations.



## En action pour la réussite de notre commune

La commune doit rester l'échelon de proximité, de solidarité, et de citoyenneté des habitants. Le Maire de Plouhinec, Président de la Communauté de Communes du Cap Sizun est au cœur de tous les sujets ayant un impact pour notre commune, convaincu que les communes et leurs outils intercommunaux sont des puissants leviers de progrès et de relance. Afin d'éviter l'isolement et ne pas tomber dans la paralysie d'action, la commune de Plouhinec et l'Intercommunalité du Cap Sizun sont représentées dans plusieurs organismes.



**Le SIOCA** : le Syndicat Intercommunal Ouest Cornouaille Aménagement accompagne les collectivités dans la mise en comptabilité de leurs documents d'urbanisme avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).



**L'AOCDD** : l'Agence Ouest Cornouaille Développement dont le rôle est de gérer et valoriser le patrimoine culturel, développer un tourisme durable et optimiser les ressources.



**QCD** : Quimper Cornouaille Développement regroupe les Présidents des dix intercommunalités dans une réflexion collective en matière d'aménagement et de développement de la Cornouaille.



**Grands Sites de France** : l'État et les Collectivités Locales s'associent en faveur de la protection, la gestion et la mise en valeur des sites exceptionnels pour leurs paysages protégés au titre de la loi de 1930 et de forte notoriété. La candidature du Label Grand Site de France pour la Pointe du Raz est portée par l'Intercommunalité en partenariat avec le syndicat mixte de la Pointe du Raz.



**Enfance et jeunesse** : le Maire est élu référent Enfance et Jeunesse et oriente les débats dans les programmes Enfance et Jeunesse du Cap Sizun.

2015 est une année importante pour la Communauté de Communes en termes de représentation des élus au sein des instances de négociation et de décision dans le cadre des futurs contrats : le contrat de territoire avec le Conseil Général, le contrat de partenariat avec le Conseil Régional et les Fonds Européens. Ces contrats détermineront les enveloppes financières affectées notamment aux communes du Cap Sizun. Chaque fois que des défis sont à relever, les Capistes savent se mettre au travail, déployer des trésors d'énergie, de créativité et d'imagination pour bénéficier d'espaces de liberté.

## En Bref



### Enfouissement des réseaux à Menglenot.

Dans le cadre de la création d'un lotissement de 18 logements rue Pierre Brossolette, en partenariat avec l'office HLM Aiguillon Construction, la commune a engagé des travaux d'extension du réseau d'assainissement pour collecter les effluents des futures habitations. Ce réseau, d'une longueur de 300 mètres permettra également de raccorder, à terme, les propriétés existantes du quartier dont les systèmes d'assainissement individuels sont souvent obsolètes. En parallèle, un second réseau a également été créé afin de capter les eaux de ruissellement de la rue. Le coût total de cette opération est de 70 000 €.

## Les élus de la minorité

Nous profitons de cette page pour présenter à tous les plouhinecois nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2015.

C'est la même réussite que nous souhaitons pour notre commune cette année en espérant que les projets initiés pour Plouhinec puissent aboutir, malgré les difficultés qui s'annoncent pour nos collectivités.

Nous attendons de voir les actions futures qui nous seront présentées par la nouvelle majorité, en matière d'investissement pour que notre commune continue de progresser, mais aussi en matière de services rendus à la population.

Notre groupe sera pragmatique et nous ne sommes guidés par aucune idéologie ; nous n'avons aucun a priori ; concernant la communauté, puisque c'est un sujet qui nous oppose parfois, nous pensons que les choses n'iront pas automatiquement mieux parce qu'elles deviennent communautaires, ni plus mal pour la même raison : les relations avec nos partenaires, doivent se situer dans une relation où tout le monde est gagnant et où ce ne sont pas toujours les mêmes qui devraient donner.

Nous serons vigilants sur le fait que les décisions soient porteuses d'une réelle plus value pour les plouhinecois, et que le niveau du service rendu soit maintenu ou développé ; nous pensons aussi que ce n'est pas forcément la peine de défaire ce qui marche bien, si ça ne marche pas mieux après.

Notre commune a beaucoup progressé depuis près de 20 ans, nous voulons qu'elle continue dans cette voie pour le mieux vivre à Plouhinec.

Vous pouvez compter sur nous  
Bonne année à tous



## Un accès à la Pointe du Raz pour les Plouhinécois

Classée "Grand site de France", la Pointe du Raz est un lieu d'exception qui attire de très nombreux visiteurs toute l'année. Entre rochers abrupts et mer d'émeraude, le panorama sur le large permet d'admirer l'île de Sein et par temps clair le phare d'Ar Men. Un point de vue emblématique. Pour en profiter pleinement et bénéficier d'un accès gratuit au parking, les Plouhinécois peuvent se présenter en mairie avec leur carte grise et un justificatif de domicile. Une autorisation d'accès gratuit au parking, valable toute une année, leur sera alors délivrée par le Maire.



## Le détecteur de fumée : un équipement obligatoire

Pour en savoir plus : [www.sdis29.fr](http://www.sdis29.fr)



Le détecteur de fumée. Il peut vous sauver la vie !

Depuis le 8 mars 2015, les Détecteurs Autonomes Avertisseurs de Fumée (DAAF) sont obligatoires dans les habitations. Le principal objectif d'un détecteur est d'alerter, par un signal sonore puissant, les occupants d'un logement de la présence de fumée, principalement la nuit, lorsque le niveau de vigilance dans la maison est au plus bas.

La loi impose l'installation d'au moins un détecteur, en priorité dans une zone de circulation desservant les chambres et conforme à la norme NF EN 14604. Toutefois, il est conseillé d'en installer plusieurs, notamment dans les zones qui présentent un risque d'éclosion d'incendie : les combles dotés d'un caisson VMC, les volumes comportant chaudière, tableau électrique, machine à laver, sèche-linge, appareils hifi-électroménagers, etc.

**Depuis le 8 mars, tous les logements doivent être équipés d'au moins un détecteur de fumée.**

Qui doit installer et entretenir le détecteur de fumée ? C'est au propriétaire du logement qu'incombe la responsabilité d'installer le détecteur de fumée. L'occupant du logement, qu'il soit locataire ou propriétaire, veille à l'entretien et au bon fonctionnement de l'appareil et assure son renouvellement, si nécessaire, tant qu'il occupe le logement. Quelle démarche auprès de l'assurance ? Le propriétaire et l'occupant du logement notifient chacun à leur assureur la mise en place du ou des détecteurs de fumée.

### Quelques chiffres

En France, 1 incendie se déclare toutes les 2 minutes. 10 000 personnes sont victimes d'un incendie chaque année provoquant environ 800 décès. 70 % des incendies mortels se produisent la nuit. Les fumées sont la première cause de décès dans un incendie.

## Quelques infos sur les contrôles du SPANC

Le service public d'assainissement non-collectif (SPANC) a pour mission de vérifier le bon fonctionnement des installations d'assainissement individuel dans une démarche visant à préserver la qualité de l'eau. Les contrôles sont encadrés au niveau national par l'arrêté ministériel du 27 avril 2012 et au niveau local par le règlement communal.

Les communes du Cap Sizun ont confié la mission de réaliser les contrôles à la communauté de communes. Sur la commune de Plouhinec, les contrôles ont débuté en février 2015 par Kerlambert et se termineront en 2017. Chaque usager recevra une proposition de rendez-vous au minimum deux semaines avant le passage du technicien en charge du contrôle. Il est demandé aux usagers de préparer la visite (accès aux installations, documents relatifs à l'assainissement). La visite permettra de faire le point sur le fonctionnement des installations et sur les éventuels travaux à entreprendre.

Le technicien apportera également des conseils à l'usager pour l'entretien de son installation. La visite et le rapport qui en résultera seront facturés à l'usager selon le tarif communal en vigueur. Ce contrôle de bon fonctionnement est à distinguer de ce qui a déjà été fait il y a 7-8 ans. En effet, jusqu'à présent, seul un recensement des installations d'assainissement a été réalisé. Ce recensement a permis de déterminer quels étaient les types d'installations existantes sur la commune.

Aujourd'hui, il s'agit de vérifier que ces installations fonctionnent bien et ne génèrent pas de pollution.

**En savoir plus : le service de contrôle de la communauté de communes est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, rue Renoir à Audiernne.**

Téléphone : 02 98 70 29 57. Site Internet : [www.cap-sizun.fr](http://www.cap-sizun.fr)

## Naissances

Flavie PRIOL - 24 rue des 12 Sillons  
Gastean GLOAGUEN - 35 rue Ar Veil  
Charlie BOELS - 46 rue des Courlis  
Raphaël JOLIVET - 7 rue des Aubépines

21/08/2014  
13/09/2014  
27/10/2014  
04/12/2014

## Mariage

Olivier KERIVEL et Géraldine DRUEL - 7 rue de Kersugard

04/10/2014



## Décès

Michel HENAFF - Lesvoalc'h  
Marie LE FLOC'H veuve GUIRIEC - 4 rue Danielou  
Hélène ARHAN épouse DONNART - 11 rue de Lézarouan  
Anne FOUQUET veuve MILLINER - 12 rue Jean Guillou  
Pierre LE GALL - 19 rue des Fusiliers Marins  
Yvonne TREPOS veuve QUERÉ - 12 rue Jean Guillou  
Marie Françoise DARCHEN veuve DIASCORN - 12 rue Jean Guillou  
Yvon CASTREC - 12 rue Jean Guillou  
Germaine LE FLOC'H veuve COLIN - 12 rue Jean Guillou  
Jeanne LE GOUIL veuve CLAQUIN - 2 rue Saint Exupéry  
Pascal LE BERRE - 15 cité de Lan Ilis  
Jean VERHOVEN - 48 rue de la Pyramide  
Marie Thérèse CANEVET veuve JOUAN - 12 rue Jean Guillou  
Léonie CLAQUIN veuve QUILLIVIC - 10 rue des Géranius  
Michel LE BAIL - 4 rue de Ty Pic  
Louis NORMANT - 2 rue de Lézarouan  
Bernard BRUNSON - 13 rue du Loch  
Jean-Yves GOUZIEU - Gorré  
Héloïse GONIDOU épouse GONIDOU - impasse Corn An Ero  
Madeleine NGUYEN veuve TA - 12 rue Jean Guillou  
René URVOIS - 27 bis rue de la Croix Donnart  
Yvonne COGAN veuve KERVEILLANT - 34 rue de Ty Pic  
Marie Anne LE MOAL veuve QUILLIVIC - 2 rue de Locquéran  
Marie Lorette ROGEL veuve MANCEAU - 6 rue du Château d'Eau

31/08/2014  
06/09/2014  
13/09/2014  
20/09/2014  
29/09/2014  
01/10/2014  
05/10/2014  
05/10/2014  
18/10/2014  
21/10/2014  
26/10/2014  
01/11/2014  
08/11/2014  
10/11/2014  
13/11/2014  
17/11/2014  
04/12/2014  
10/12/2014  
12/12/2014  
26/12/2014  
29/12/2014  
24/01/2015  
25/01/2015  
16/01/2015

# Agenda



Jean Feugereux

**Le dimanche matin :** marché - place de la mairie.

**Les prochaines expos en Mairie :** **Mars :** Etienne BLASZCZYK - photos

**Avril :** Mireille ALLONCLE - peinture

**Mai :** Jean FEUGEREUX - gravure

**Juin :** Yves DUSSIN 'voyages' - peinture

**Juillet :** André GUÉGAN – peinture

## Mars

**22 mars :** course cycliste féminine à partir de 10h.

**27, 28 et 29 mars :** portes ouvertes à l'atelier Sylvie Mosaïk dans le cadre des journées européennes des métiers d'art.

**28 mars :** le loto de l'école des Ajoncs.

**29 mars :** le trail du Cap Sizun organisé par l'association Rederien.

## Avril

**5 avril :** trocs & puces organisé par l'ASP à la salle communale.

**11 avril :** accueil des nouveaux habitants de Plouhinec à la salle communale « Chez Jeanne ».

**25 avril :** coupe régionale de wave ski et initiation au kayak surf.

**26 avril :** championnat du Finistère de cyclisme.

**26 avril :** marché de l'artisanat organisé par le Comité de jumelage Arpent à la salle omnisports

## Mai

**2 et 3 mai :** animations judo proposées par l'association Kei Shin Judo Club.

**8, 9 et 10 mai :** l'Art en Fête à la mairie de Plouhinec.

**19 mai :** rendez-vous des Yves de la commune en mairie pour une rencontre conviviale à l'occasion de la St Yves.

**23 et 24 mai :** les 80 ans de l'ASP.

**24 mai :** rencontre PALEOBOX 2015 à Menez Dregan.

**30 mai :** fest noz organisé par l'association Ar c'hab e tansal à la salle communale « Chez Jeanne ».

## Juin

**6 et 7 juin :** atelier modelisme organisé par Sud & Ouest à la salle communale « Chez Jeanne ».

**14 juin :** randonnée gourmande.

**20 et 21 juin :** les journées nationales de l'archéologie.

**27 juin :** la Fête du Sport au stade Robert NORMANT et dans les salles omnisports.

## Juillet

**13 juillet :** Soirée moules-frites organisée par les amis de l'abri du marin.

**14 juillet :** vernissage Art à la Pointe à Poulgoazec en fin de matinée.

**18 juillet :** souper du pêcheur de l'ASP, terre-plein de Poulgoazec.

**21 juillet :** rallye bleu organisé par l'Office du Tourisme.

**28 juillet :** rencontre archéologique à Menez Dregan.

## Août

**août :** exposition René QUILLIVIC.

**4 août :** concours de l'éphémère (œuvres d'art sur le sable)

**5 août :** Plouhinec Rando Patrimoine organisée par Cap accueil.

**8 août :** souper du pêcheur de l'ASP, terre-plein de Poulgoazec.

**11 août :** rallye bleu organisé par l'Office du Tourisme.

**27 août :** concert à l'église Saint Vinoc – Art à la Pointe.

### Juillet & août :

**Tous les mercredis à partir du 15 juillet :** initiations à la danse bretonne organisées par l'association Ar c'hab e tansal, parking devant la salle omnisports, de 20h30 à 22h30. **2 fois par semaine :** visites de la criée les lundis et jeudis et de Menez Dregan les mercredis et vendredis. Se renseigner auprès de l'Office du Tourisme.